préparé par le distingué directeur M. Francis Bousquet, comprendra: la « première symphonie » de Beethoven, le « Concerto » en la mineur pour piano et orchestre de Grieg, « La Procession nocturne » d'Henri Rabaud, et l'admirable « Marche hongroise » de la « Damnation de Faust » de Berlioz.

Voilà, croyons-nous, de quoi satisfaire les nombreux amateurs qui encouragent et suivent régulièrement les belles auditions de l'orchestre du conservatoire. Les portes seront ouvertes à 17 h. et rigoureusement fermées pendant l'audition.

La location est ouverte au conservatoire, 63, rue de Soubise. Prix des places: 12, 10 et 6 fr.

« Les pêcheurs de perles » à l'Hippodrome au profit des prisonniers

Un gala lyrique aura lieu le dimanche 22 juin à l'Hippodrome, au profit des prisonniers roubaisiens. La troupe sédentaire de l'Hippodrome, renforcée par quelques artistes réputés, prépare avec un soin tout particulier « Les Pêcheurs de perles », opéra de Bizet. Mlle Hélène Bachelet, la distinguée soprano que Paris nous a révélée, MM. Léon Delmulle, Benjamin Hennebelle, Baghin, et les chœurs de l'Hippodrome, donneront leur concours apprécié.

La recette ira en totalité à la caisse du Comité d'entr'aide aux prisonniers roubaisiens.

M. Fleuriot Vanherpe, maire, présidera ce gala. A l'attrait d'un très beau spectacle, s'ajoutera pour les Roubaisiens le souci d'améliorer le sort des prisonniers.

La location sera ouverte lundi 16 juin, au café de l'Hippodrome. Prix habituels.

Samedi, distribution de pommes de terre nouvelles

Les détaillants seront en mesure de servir dès demain, samedi, des pommes de terre nouvelles à leur clientèle.

La ration est fixée par le Comité départemental à 0 k. 500 par personne inscrite pour la récolte 1941.

Ces pommes de terre seront vendues 6 fr. 50 le kilo soit 3 fr. 25 la ration.

Les consommateurs remettront le ticket 3me décade de juin.

Un contrôle rigoureux des tickets sera effectué. Les commerçants les remettront à leurs grossistes dans les trois jours qui suivront la date de distribution.

Les grossistes justifieront leur vente par les tickets remis par leurs détaillants. Ils les déposeront à la mairie de Roubaix, service du ravitaillement, porte 24 pour le vendredi 20 juin, accompagnés du bordereau de livraison aux détaillants.

L'inscription des élèves à l'Institut professionnel roubaisien

Les inscriptions des nouveaux élèves à l'Institut professionnel roubaisien, 22, rue de la Paix, en vue de la prochaine année scolaire, sont reçues les mardis, mercredis et vendredis de 14 h. à 17 h. 30 à partir du 17 juin.

Les concours d'entrée sont fixés au jeudi 17 juillet pour les candidats à la première année, et au jeudi 24 juillet pour les candidats à l'année préparatoire.

Paiement des chômeurs

Le paiement des chômeurs aura lieu le samedi 14 juin, rue de l'Ermitage, dans l'ordre suivant : 8 h. 30, nos 1 à 8.018 ; 9 h., nos 8.019 à 15.132 ; 9 h. 30, nos 15.133 à 21.221 ; 10 h., nos 21.222 à 23.528 ; 10 h. 30, nos 25.529 à 28.690 ; 11 h., nos 28.691 à la fin.

Les bureaux seront fermés samedi après-midi.

Trente mille francs de bonneterie sont volés dans un magasin de la rue de Mouvaux

Au cours de la nuit de jeudi à vendredi, vers 1 h. 15, des gardes-fils téléphoniques constatèrent, au cours d'une ronde, que la porte d'un magasin situé 112, rue de Mouvaux, était béante.

La police fut avisée et, peu après, on vint procéder aux constatations d'usage. Ce magasin, une bonneterie, avait, en effet, reçu la visite de cambrioleurs qui avaient enlevé tout ce qui s'y trouvait en bas et chaussettes. Le propriétaire de ce magasin, M. Georges Rapaille, qui habite 27, rue de Cassel, a été alerté et est venu constater le vol.

Ma Rapaille évalue à 30.000 francs le montant du préjudice qui lui est causé. On enquête activement sur cette affaire.

On vole des flageolets... et des lapins dans une épicerie

M. Gérard Ghesquière, épicier, 270, Grande-rue, a déposé une plainte pour vol contre inconnu.

Il déclare que, jeudi vers 19 h. 45, profitant d'un moment d'affluence, un individu est parvenu à s'introduire dans sa cour, où il a enlevé vingt kilos de flageolets, et deux lapins.

Sa femme, occupée à servir, ne s'aperçut de rien.

On recherche activement le voleur.

LES JEUX DANGEREUX

Un enfant est blessé à l'œil

Vendredi matin, le petit Jean Drapart, âgé de 12 ans, domicilié 33, rue de la Banque, qui jouait avec des petits camarades, a reçu dans l'œil droit un projectile lancé par l'un d'eux.

L'enfant dut recevoir des soins de M. le docteur Druesne. Il a ensuite été admis à l'hôpital « La Fraternité ».

AUX FAMILLES NOMBREUSES DE LA PAROISSE SAINT-ANTOINE. — Les familles de trois enfants et plus, domiciliées sur la paroisse Saint-Antoine, sont priées de se faire inscrire 12, rue de Remiremont, en vue d'une prochaine distribution. Une permanence se tiendra demain samedi 14 juin, de 16 h. à 18 h. et le dimanche 15 juin, de 11 h. à 13 h. Se munir du livret de famille et de la carte de ravitaillement.

LES INFIRMIERES ET BRANCARDIERS DU TRAIN DE MALADES DE ROUBAIX A LOURDES (train jaune) ont le regret d'annoncer la mort de Mme Léon Cateaux, infirmière du train depuis sa fondation.

Ils demandent aux infirmières et brancardiers, ainsi qu'aux nombreux malades qui ont connu Mme Cateaux, de vouloir bien s'unir d'intention aux messes qui seront célébrées pour le repos de son âme.

AVIS AUX BELGES DE LA RÉGION ROUBAISIENNE. — M. l'abbé J. Wannijn, aumônier des Belges du Nord, célébrera une messe avec sermon en flamand, le dimanche 15 juin, à 9 h. 30, en la chapelle du Carmel, rue Saint-Antoine, pour le repos de l'âme de M. Jules Lamarque, soldat belge, tombé au champ d'honneur le 26 mai 1940. Les familles et groupements belges de Roubaix sont invités à assister à cette messe.

SECRÉTARIAT POPULAIRE DES BELGES, 57, rue Saint-Antoine. — Secours d'hiver belge. — Dimanche 15 juin, de 10 h. 30 à 12 h., inscription des familles belges nécessiteuses inscrites au Bureau de bienfaisance ou au chômage. Se munir de ces cartes et de la carte d'identité. Le secrétariat fonctionne aussi chaque jeudi soir, de 19 h. à 20 h., chez M. G. Bouckaert, 192, rue de Leers, à Lys-lez-Lannoy.

AMICALE DES EMPLOYES DE L'INDUSTRIE TEXTILE. — Dimanche 15 juin, réunion de 10 h. à 12 h., aux sièges de Roubaix, 126, rue de la Gare brasserie des Orphéonistes, et à Tourcoing, 1, avenue Gustave-Dron, café des Sports.

A l'ordre du jour : paiement des allocations diverses pour maladie et interventions chirurgicales ; primes de natalité ; primes pour les communions solennelles ; inscriptions des nouveaux membres ; paiement des prestations des Assurances sociales aux ayants-droit (caisse 31) ; versement des cotisations. Les retraités sont spécialement convoqués. Le secrétaire et trésorier sera à la disposition des membres pour toutes affaires courantes de l'Amicale [illegible], au siège social à Roubaix.

ENTRE VOISINS. — Jeudi soir, vers 21 h. 05, une bagarre a éclaté entre voisins, cour Legros, 123, rue des Longues-Haies. Les époux Strassel, qui habitent au numéro 17, déclarent qu'ils auraient reçu des coups de Louise Vermeire, 38 ans, leur voisine.

CROIX

Les noces d'or de M. et Mme Vandoorsselaere-De Blauwe

Le lundi 16 juin, M. et Mme Vandoorsselaere De Blauwe, demeurant rue de la Fonderie, cité Delescluse, célébreront leurs noces d'or.

M. Florentin Vandoorsselaere est né à Roubaix le 8 mars 1864 ; sa femme, Marie-Victoire De Blauwe est née à Gand le 15 juillet 1869. Ils furent unis à Roubaix le 19 novembre 1890. De leur mariage naquit un fils, qui est actuellement en Amérique.

M. Vandoorsselaere fut pendant de longues années entrepreneur de peinture, rue de Tunis, à Roubaix. Une infirmité l'obligea à réduire, puis à cesser ses occupations.

Les jubilaires seront reçus à l'ancienne mairie, maison des œuvres sociales, place de la République, le lundi 16 juin, à 8 h. 30, par l'administration municipale. Ils se rendront ensuite à l'église Saint-Martin, où une messe sera célébrée à 9 h. à leur intention.

Nous prions les deux vénérables jubilaires d'agréer nos félicitations et nos vœux à l'occasion de leurs noces d'or.

La prochaine distribution des tickets de ravitaillement aura lieu salle edes fêtes

L'utilisation des différents bâtiments communaux (écoles, ancienne mairie) par plusieurs services a obligé le bureau de distribution des tickets de ravitaillement à faire assurer à l'avenir les remises de feuilles de tickets dans un seul local.

En conséquence, les habitants sont informés que la prochaine distribution de tickets sera faite uniquement dans la salle des fêtes, place de la République. Cette distribution aura lieu la semaine prochaine, aux jours et heures que nous indiquerons.

Les bons de chaussures

La commission d'examen des bons d'achat a constaté que de très nombreuses demandes ne répondaient pas à un besoin sérieux et urgent et que beaucoup de personnes avaient sollicité un bon d'achat de chaussures uniquement pour le posséder et ne s'en servaient pas, ce qui implique que leur demande ne répond pas à un besoin impérieux et immédiat.

La commission entend réprimer de tels abus et des enquêtes seront effectuées. Si notamment elles révèlent une déclaration inexacte, la commission fera appliquer les sanctions prévues par la loi du 3 janvier 1941, soit un emprisonnement de 8 jours à 2 mois et une amende de un à 2.000 francs.

En outre, les intéressés sont informés que les nouvelles demandes de bons d'achat ne pourront être reçues la semaine prochaine en raison de l'insuffisance du contingent de bons.

WASQUEHAL

L'accès du fort du Petit-Wasquehal est interdit

L'autorité allemande a signalé à la mairie que des personnes s'étaient introduites dans l'ouvrage militaire du Petit-Wasquehal, avaient brisé des barres de fer et causé des dégradations importantes dans le stand de tir. En outre, du bois en a été volé ont été enlevés et, sur les bois qui restent, des inscriptions malveillantes ont été apposées.

Une femme de la localité a été reconnue coupable de l'enlèvement de bois. Une visite à son domicile a fait découvrir le produit du vol. D'autres personnes sont soupçonnées et feront l'objet de poursuites.

La ville est mise dans l'obligation de réparer les dommages qui sont élevés.

Dorénavant, toute personne qui sera trouvée à l'intérieur du fort ou dans les fossés qui l'entourent, sera arrêtée et poursuivie.

D'autre part, seuls les propriétaires de jardins cultivés sur l'ouvrage militaire pourront pénétrer sur l'emplacement des jardins et des tableaux placés à certains endroits rappelleront ces interdictions.

Un enfant de quatre à cinq ans s'est égaré

En tournée de surveillance jeudi vers 16 h. 30, rue de Marcq, le garde Pluquet, de la police locale, a été informé que Mme Basinski, domiciliée chemin du Laurier, venait de recueillir un petit garçon égaré sur le territoire de Wasquehal.

Ce jeune enfant paraît âgé de 4 à 5 ans et parle un peu la langue polonaise. Il affirme que ses parents demeurent à Roubaix. Il était vêtu d'un pull-over de couleur jaune et son état est misérable.

Mme Basinski s'est chargée de soigner l'enfant jusqu'à ce que les parents viennent le réclamer chez elle ou au commissariat de police.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CAPREAU. — Les sociétaires ayant des fils ou gendres prisonniers de guerre sont invités à se faire connaître au siège, 148, rue Louise-Michel, pour le 30 juin au plus tard. Se munir du livret de famille et d'une carte du prisonnier. D'autre part, les sociétaires qui n'ont pas encore réglé leurs cartes du jeu de dés sont priés de le faire le plus tôt possible.

PASSAGE DU CONTROLEUR des contributions directes, demain samedi, de 14 à 15 h., à la salle des fêtes, rue Jean-Macé.

LA PERCEPTION SERA FERMÉE LUNDI. — Le bureau du percepteur, 165 bis, Grande-Rue, à Roubaix, sera fermé le lundi 16 juin, toute la journée.

UN OUVRIER EST BRULÉ PAR DE L'ACIDE. — A l'usine des produits chimiques de Saint-Gobain, un ouvrier, M. Léon Roges, 50 ans, demeurant 18, cité St-Gobain, a été atteint à la figure par de l'acide. Il porte des brûlures des 1er et 2e degrés à la face, au cou et au poignet gauche.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Paiement du coupon 5 (période du 1er au 15 juin), le lundi 16, au bureau de postes, rue Ferrer. Nos 1 à 700, de 8 h. 30 à 11 h. 30, et de 701 à la fin, de 14 à 17 h.

A LA MATERNITÉ. — Demain samedi, de 14 à 16 h., des consultations pénatales gratuites seront données à la Maternité municipale, 1, place Fénelon, sous la direction de Mme Hostaux, sage-femme de l'établissement.

WATTRELOS

Le ravitaillement en charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit, salle Deltour, rue Roger-Salengro, pour le secteur n° 2 :

Lundi 16. — Rues Carnot (125/285), Industrie (passage à niveau à la rue du Sartel), Arts, du Commerce, Charles-Quint, Beaurepaire, Bassilles, Champagne, Espierres, Moscou, Trois-Bouteilles, Bons-Enfants.

Mardi 17. — Rues Jean-Jaurès (2/76), de la Poste, de la Gendarmerie, Haies-Vertes, Grand'Place (4/30), Pasteur, Beck (1/44), du Congo, de France, Négrier, cour des Pompiers, sentier de l'Avenir, rues Saint-Joseph, Concorde, Claude-Bernard, d'Alsace, sentier du Carrin, rues de Leers (entre rue Concorde et rue Maternité), Salengro, Maternité (impaire), Neuve (paire).

Mercredi 18. — Rues de Leers (paire, entre rue de la Paix et extrémité), Thiers (108/140, 47/141 et cours), avenue des Jardins, rues Caporal-Lelercq, Beck prolongée, Leuridan, Neclain, Truffaut, Berthelot (maisons Jubaaru), Beck (entre rue de la Paix et extrémité) de la Tannerie, du Plaisir, du Bartel (rangées Delesalle, Spriet et Hazebrouck), de la Paix.

Le coupon n° 15 représentera 50 kil. pour les cartes blanche et jaune et 100 kilos pour les cartes verte et rouge.

Le coupon n° 16 représentera 50 kil., mais seulement pour les consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.

Le prix du charbon est fixé à 40,60 les 100 kilos.

TOURCOING

LES JEUX POPULAIRES

LES COMBATS DE COQS

(Ph. Archives)

Deux coqs aux prises.

Plusieurs artistes ont fixé sur la toile des scènes de combat, ou l'on voit deux coqs, les plumes du cou hérissées, les ailes palpitantes, l'œil en feu, apporter dans une lutte sans merci, une fierté, une ardeur et un courage extraordinaires.

Autour du « parc », la foule suit les péripéties du jeu — si toutefois c'en est un — avec un intérêt passionné. L'enjeu est parfois gros ; il peut se chiffrer à plusieurs milliers de francs et l'on conçoit, dès lors, l'importance de la lutte.

C'est que les combats de coqs sont demeurés très en vogue dans notre région des Flandres. Interdits en 1847, ils furent de nouveau autorisés en 1852, à la suite de la campagne électorale qui devait amener dans notre pays un changement de constitution.

Les combattants sont amenés dans l'arène dans un sac de toile et sont aussitôt confiés à l'armeur. Celui-ci fixe, aux pattes du gallinacé, au moyen d'un fil enduit de poix, un éperon d'acier extrêmement aigu. Le choix de l'armeur est chose délicate. Il y eut, au cours du siècle dernier dans nos deux villes, une véritable dynastie d'armeurs. Connaissant les coqs et leur manière d'attaquer, ils plaçaient l'ergot d'acier de telle façon que chaque coup d'éperon portât et ne fût pas perdu.

Cette opération terminée, les coqs sont mis en présence dans un parc, autour duquel les amateurs s'entassent et calculent leurs enjeux.

Les combats sont généralement appelés « parties de coqs ». Il y en a de différentes sortes ; d'abord celles où deux amateurs opposent leurs élèves, puis celles que l'on nomme « parties de plaisir » et où l'on ajoute aux parties d'attaques un certain nombre de paires de combattants.

La durée du combat est de vingt minutes ; passé ce délai, si les deux adversaires sont couchés, la partie est nulle. Est gagnant celui qui reste debout, quand l'autre est resté couché plus de trois minutes.

Parfois les premiers coups sont mortels, « t'chanque l'cop attrape inne joute vin les blancs », comme disent les joueurs de chez nous.

Ces combats sont toujours l'objet de paris plus ou moins importants et il est parfois curieux d'entendre au cours de la lutte quelque amateur parler cinq francs « sus l'rouche » ou dix « sus l'gris ».

Pour se faire une idée de la vogue qu'ont dans notre ville, les combats de coqs, il suffit de se rappeler que fut donnée, à l'Hôtel de Flandre, une partie où plus de douze cents personnes se pressaient à étouffer. Il y avait vingt-quatre concurrents dont huit de Belgique, deux du Pas-de-Calais et quatorze du Nord. Le montant des prix s'élevait à six mille francs et la mise de chaque concurrent était de deux cents francs.

SAMEDI 14 JUIN :

Hôtel de ville : de 9 h. à 12 h.
Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.
Bibliothèque communale : fermée.
Bibliothèque populaire : de 9 h. à 11 h. 30.
Consulat belge : de 8 h. à 12 h. 30.
Famille du soldat tourquennois : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.
Maison de la Famille : de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.
Chambre de commerce : de 9 h. à 11 h. 30.

Les remerciements du comité de réfection de l'église Notre-Dame-de-Consolation

Le comité de réfection de l'église Notre-Dame-de-Consolation s'est réuni mercredi, pour entendre le rapport sur la journée de charité organisée dimanche dernier, dans toutes les paroisses de la ville.

Il s'est montré très heureux de l'empressement dont ont fait preuve, en cette circonstance, les catholiques tourquennois, et il remercie les organisateurs de cette journée, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à son succès et surtout la population généreuse de notre ville.

Le comité pourra donc ordonner une série de travaux correspondant aux ressources disponibles et poursuivre la remise en état du sanctuaire. Il informe nos concitoyens que la souscription reste ouverte et espère que les établissements industriels, les maisons de commerce montreront le meilleur accueil aux collecteurs.

L'aide à procurer au quartier du Pont-de-Neuville intéresse tous les habitants de Tourcoing. Le comité souhaite donc que tous y songent à certains jours, où, dans les familles, on célèbre une fête, un anniversaire, etc., comme le proposait le tract remis à l'entrée des églises.

Une messe a été célébrée, dimanche dernier, dans les quatorze églises de Tourcoing, à l'intention des donateurs. Chaque année, à la fête de Notre-Dame-de-Consolation, une messe sera dite à l'église même du Pont-de-Neuville, en témoignage de reconnaissance.

Nous rappelons que les offrandes peuvent être remises à l'un des membres du comité, ou au siège des « Amis de Tourcoing », 32, rue de Wailly, ou enfin à M. l'abbé Sauls, curé de la paroisse.

Avis à la population

La mairie nous communique ce qui suit :

« Le maire de Tourcoing, saisi de nombreuses requêtes de ses concitoyens et de demandes d'audiences au sujet du ravitaillement, tient à rappeler aux habitants qu'il n'a aucun pouvoir pour remédier lui-même à la situation dont souffre la population.

» Le ravitaillement, organisme national, dépend uniquement de l'activité des comités de gestion qui ne relèvent pas de sa compétence.

» Il se fera cependant un devoir de transmettre à l'autorité supérieure toutes les demandes qui lui parviendraient, en vue de tenter d'atténuer les difficultés qui frappent les familles et dont il reconnaît le bien-fondé. »

Pour les colis des prisonniers

La Croix-Rouge française avise les familles des prisonniers que le contingent de denrées alimentaires fourni, pour le mois de juin, par le Comité d'assistance aux prisonniers, vient d'arriver. Les familles peuvent donc, dès maintenant, se présenter à la Bourse de commerce, munies de leur étiquette-colis, de leur carte verte et du complément qu'elles voudraient ajouter à l'envoi. Les colis sont expédiés par les soins du comité.

Un cambriolage rue de la Malcense

Une plainte a été déposée par Mme Rousseau-Liénart, 80 ans, demeurant 133, rue de la Malcense, contre des inconnus qui, dans la nuit de mercredi à jeudi, après avoir descellé des barreaux de fer d'une ouverture de sa cave, se sont introduits dans l'habitation, et ont dérobé pour deux mille francs de denrées alimentaires diverses.

La nuit suivante, ils tentèrent de renouveler leur coup de la même façon; mais ils durent s'enfuir après avoir été dérangés.

BRIS DE GLACE. — La nuit dernière, un inconnu a brisé la glace de la porte d'entrée de l'habitation de Mme Marie-Louise Schatel, 59, rue de la Latte. Les dégâts sont estimés à 100 francs.

ENCORE LES TICKETS... — Deux gamins se sont introduits, jeudi après-midi, dans la boulangerie Schampe, 30, rue de Lille. Ils enlevèrent une boîte en carton se trouvant sur le comptoir, et contenant des tickets valables pour 300 kilos de pain environ. Leur coup fait, ils prirent la fuite.

FUNÉRAILLES D'UN MUTILÉ. — Le groupe des mutilés (U.N.C.) a le regret d'annoncer à ses membres la mort de Jules Castel, décoré de la Médaille militaire et de la Croix de guerre, décédé dans sa 57e année.

Les adhérents sont priés d'assister aux funérailles, demain samedi, à 8 h. 45, en l'église Saint-Christophe.

Assemblée à la maison mortuaire, 107, rue de Guisnes, à 8 h. 30.

MÉDAILLES DU TRAVAIL. — Demain samedi, permanence au café de l'Hôtel-de-Ville, de 14 h. 30 à 16 h. 30. Paiement des allocations patronales et règlement des cotisations.

MOUVAUX

Mort pour la France

La mairie est informée du décès du soldat Maurice Freys, survenu le 2 décembre 1940, des suites d'une maladie contractée aux armées.

L'épouse de ce militaire qui habite 21, rue Gambetta, en a été avisée avec ménagement par M. le maire, qui lui a exprimé ses sentiments de condoléances et ceux du conseil municipal. Nous y joignons les nôtres.

La distribution des tickets de rationnement

Le renouvellement des tickets de rationnement pour la période du 23 juin au 20 juillet aura lieu à la mairie, dans l'ordre suivant:

Lundi 16 juin: de 8 h. à 11 h. 30, nos 1 à 300; de 14 h. à 17 h., 301 à 600. — Mardi 17: de 8 h. à 11 h. 30, 601 à 900; de 14 h. à 17 h., 901 à 1.200. — Mercredi 18: de 8 h. à 11 h. 30, 1.201 à 1.500; de 14 h. à 17 h., 1.501 à 1.800. — Jeudi 19: de 8 h. à 11 h. 30, 1.801 à 2.100; de 14 h. à 17 h., 2.101 à 2.400. — Vendredi 20: de 8 h. à 11 h. 30, 2.401 à 2.700; de 14 h. à 17 h., 2.701 à la fin. — Samedi 21: de 8 h. à 11 h. 30, rations supplémentaires pour les femmes enceintes, les enfants de moins de deux ans, et les malades. — Lundi 23: pour les retardataires, de 8 h. à 11 h. 30.

Afin de s'épargner une trop longue attente, prière de respecter strictement l'ordre établi ci-dessus. En outre les habitants sont priés d'avoir le plus grand soin de leurs tickets, car ceux-ci en cas de perte ne pourront être remplacés; ils doivent vérifier le nombre de leurs tickets avant de quitter la salle du ravitaillement.

Il est rappelé une dernière fois que tout changement de situation dans la famille doit être signalé immédiatement au service du ravitaillement sous peine de sanctions très sévères.

Les travailleurs lourds sont tenus de faire marque le jour même de leur achat de charbon.

CAISSE D'ÉPARGNE. — En raison des processions de la Fête-Dieu, le bureau de la succursale de la caisse d'épargne ne sera pas ouvert le dimanche 15 juin.

RENOUVELLEMENT DES CARTES DE LAIT. — Les malades dont les cartes de lait finissent le 30 juin doivent retirer un nouveau certificat médical (bureau du ravitaillement), qu'ils doivent faire remplir par le médecin traitant, et le faire parvenir à la mairie, sous pli cacheté.

DISTRIBUTION DE TICKETS DE CHOCOLAT. — Une distribution de feuilles de tickets de chocolat, pour la période juin-juillet-août, sera faite dans l'ordre suivant :

125 gr. par mois pour les enfants de 3 à 6 ans et les personnes âgées de plus de 70 ans ;

250 gr. par mois pour les enfants de 6 à 12 ans et les jeunes gens de 12 à 20 ans.

Sont exclus de la répartition du chocolat les enfants de moins de 3 ans et les adultes de 20 à 70 ans.

Se munir du livret de famille.

MARCQ-EN-BARŒUL

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra dans l'ordre suivant :

SECTEUR N° 2 (quartier du Pont), au Collisée, rue Montgolfier.

Demain samedi 14. — De 9 à 12 h., rues Briqueterie, Brosserie, Calmette, Carnot, Chariot, chemin Latéral. — De 14 à 17 h., boulevard Clemenceau, rues Saint-Crépin, Curie, Delespaul, Delcourt.

Lundi 16. — De 9 à 12 h., place Doumer, rues des Ecoles, Eglise, contour de l'Eglise. — De 14 à 17 h., rues Jules-Guesde, Galliéni, Gouraud, chemin du Halage (du territoire de Marquette jusqu'à la becque des Hautes-Loges).

Mardi 17. — De 9 à 12 h., rues Jean-Jaurès, Jacquard, Saint-Joseph. — De 14 à 17 h., rues Loutuet, Magenta, Maginot, Malterie, Mangin, Montgolfier.

Mercredi 18. — De 9 à 12 h., rues Sainte-Marie, Midi, Moreau et cours adjacentes, Nord, boulevard République (côté pair, entre l'avenue Clemenceau et le pont de Dunkerque. — De 14 à 17 h., rues Nationale et cours adjacentes, Paix, Philippe-de-Girard (Saint-Roch).

Jeudi 19. — De 9 à 12 h., rues Sainte-Prévoyance, Reine-Astrid, Sébastopol, Traversière. — De 14 à 17 h., rues Plouich, Vieille-Chapelle.

Le coupon n° 14 représente une quantité de 50 kilos pour toutes les cartes des usagers n'utilisant pas le gaz.

Le coupon n° 15 représente une quantité de 50 kilos pour les cartes blanches (foyers de 1 et 2 personnes), 50 kilos pour les cartes jaunes (foyers de 3 et 4 personnes), 100 kilos pour les cartes rouges (foyers de 5 et 6 personnes), 100 kilos pour les cartes vertes (foyers de 7 personnes et plus).

PNEUS DE BICYCLETTES POUR TRAVAILLEURS. — Les possesseurs de bicyclettes servant comme moyen de transport pour se rendre au travail, désirant obtenir des pneus de remplacement doivent fournir, à la mairie, une demande visée par le vendeur agréé, indiquant la nécessité du remplacement. De plus, l'employeur certifiera que l'intéressé habite à plus de 3 kilomètres de son lieu de travail ou de 2 kilomètres si le cycliste a moins de 15 ans.

Le dossier sera visé par la mairie et remis à l'intéressé qui obtiendra ainsi les pneus de rechange chez son fournisseur habituel.

AVIS AUX AUTOMOBILISTES. — Les propriétaires de véhicules automobiles dits « poids lourds », d'un tonnage au moins égal et supérieur à 500 kilos, titulaires d'un permis de circulation et qui n'ont pas présenté leurs véhicules devant la commission de révision, les 28 et 29 mai dernier, doivent obligatoirement se rendre, avec leurs autos, le lundi 16 juin, de 9 h. à midi et de 14 à 17 h., à Tourcoing, boulevard de l'Egalité.

Des sanctions seront prises contre ceux qui négligeraient de se présenter à cette visite.

HALLUIN

Une distribution gratuite de douceurs pour les prisonniers

Nous avons dit le succès remporté l'autre jour, par la tombola organisée par le Comité d'entr'aide aux prisonniers. Le comité fera prochainement procéder à une distribution gratuite de douceurs destinées aux prisonniers récemment inscrits à la mairie.

Cette distribution se fera aux familles dans l'ordre ci-après: jeudi 19, pour les lettres de A à D; vendredi 20, pour les lettres de E à M; samedi 21, pour les lettres N à Z, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

Elle comportera un kilo de biscuits, une plaque de chocolat de 250 gr., un tube de bouillon concentré et un paquet de cigarettes.

AU COIN DE TERRE HALLUINOIS. — Permanence samedi, de 10 à 12 h. et de 14 h. à 18 h., 54, rue Gustave-Desmettre.

COMITÉ D'ENTR'AIDE AUX PRISONNIERS. — Permanence samedi, de 16 h. à 18 h., 116, rue de Lille.

A LA CAISSE D'EPARGNE. — Samedi, de 14 h. à 15 h. 15, à la mairie, séance de versements et de remboursements.

A LA MAIRIE. — Les bureaux de la mairie seront fermés samedi après-midi.

BONDUES

Un centre de distribution des soupes populaires est établi à la Place

Poursuivant inlassablement l'organisation des soupes populaires à Bondues, la section locale du Secours national veut épargner aux bénéficiaires de l'œuvre, tout déplacement trop long et créer dans différents quartiers de la commune des centres de distribution.

Saisie de ce projet, la municipalité l'a pleinement approuvé et M. Jules Ghesquière, adjoint faisant fonction de maire a eu une entrevue avec M. Charles Fremeaux pour étudier le plan d'organisation.

L'état ne s'est pas fait attendre, et depuis vendredi midi, un second centre de distribution fonctionne chez M. Gallois, à la place. La soupe y est portée vers 11 h., venant du Pensionnat et les familles du Centre ont donc plus de facilités pour être servies. Elles ne s'en plaignent pas... au contraire.

Ainsi, que chacun prenne patience. L'œuvre est menée méthodiquement et pour le plus grand bien de tous et tout laisse prévoir que dans un avenir prochain les principaux quartiers de Bondues seront dotés d'un centre de distribution. Faisons confiance aux organisateurs.

VACCINATIONS ANTIVARIOLIQUES. — Une séance sera donnée demain samedi 14, à 15 h. 30, à la mairie.

WERVICQ-SUD

Une réunion du Comité de ravitaillement

Au cours d'une réunion de la commission de ravitaillement, qui s'est tenue mardi soir à la mairie, une nouvelle réorganisation du service de ravitaillement en charbon a été décidée.

Cette réorganisation aura pour but une répartition plus équitable du charbon à la population.

En conséquence une décision importante sera prise à bref délai.

De plus, on décida d'acheter cent tonnes de bois.

D'autres questions d'ordre intérieur furent ensuite étudiées.

Nous comptons pouvoir donner prochainement toutes les indications utiles sur l'organisation nouvelle.

Un vol d'outils à la tuilerie Dalle

Les gendarmes de Comines enquêtent actuellement sur un vol d'outils commis récemment en plein jour dans les anciens locaux de la tuilerie Dalle.

C'est après avoir démastiqué des carreaux que les malfaiteurs s'introduisirent dans la place.

Ils s'approprièrent une certaine quantité d'outils et tentèrent vainement de s'emparer d'un étau qu'ils ne parvinrent pas à démonter à temps. En effet, les malandrins furent certainement dérangés dans leur besogne par l'arrivée de quelques ouvriers, car ils quittèrent subitement les lieux, en y laissant quelques pièces de leur attirail, et notamment l'outil servant au démastiquage des carreaux.

Concerts et Spectacles

Les actualités cinématographiques de la semaine

Les parachutistes allemands en action en Crète

La semaine dernière, les actualités nous ont fait assister à l'attaque en Grèce, par les chasseurs parachutistes allemands, du canal de Corinthe.

Cette semaine, le film retrace avec non moins de détails, l'audace et le courage déployés par ces mêmes hommes, lors de leur attertissage en Crète, où de haute lutte, ils établissent des têtes de pont qui serviront de bases de départ aux opération ultérieures de la conquête de l'île, transformée en une véritable forteresse, et estimée imprenable par l'état-major anglais.

La caméra a capté l'embarquement pré d'Athènes des chasseurs allemands, le survol de la mer Egée. Les stukas bombardent avec intensité les objectifs visés. Comme une nuée compacte, les hommes d'élite du Reich sautent dans le vide et dès leur arrivée au sol, attaquent les positions ennemies.

Celles-ci à peine conquises sont organisées, tandis que d'autres renforts aériens se succèdent à une cadence sans cesse croissante, au milieu des tirs déchaînés de l'artillerie anglaise.

Voici maintenant le défilé des prisonniers britanniques; le général de l'air Student salue les audacieux chasseurs parachutistes dont l'action énergique et courageuse a permis la conquête de la Crète.

Ce reportage fréémant de vie intense a été effectué par l'opérateur au risque de sa vie.

Passons maintenant aux autres vues du programme: un festival de danses donné dans diverses villes de Belgique par le corps de ballet de l'opéra de Berlin; l'exposition dans la capitale du Reich intitulée « Fleurs d'été » où sont présentés des modèles de haute couture; la journée hippique au Japon avec un cortège historique.

Au Forum Mussolini à Rome a été organisée une grande manifestation sportive par les associations des jeunesses italiennes. 100.000 spectateurs y assistent.

Un match de football oppose, en Amérique du Sud, l'équipe d'Argentine à une sélection de joueurs péruviens.

L'industrie française remise en activité nous montre enfin des spécimens de locomotives qui subissent à Vitry-sur-Seine les épreuves de réception, sur le plus grand banc d'essai du monde.

ROUBAIX

CASINO
SAMEDI, MATINÉE à 3 HEURES
Circonstances atténuantes
avec ARLETTY et MICHEL SIMON
LA VOIE DIVINE et ACTUALITES
En soirée : RELACHE
Salle réservée par autorités allemandes
DIM., 3 séances perm., 14 h. à 20 h. 30
LUNDI, MATINÉE à 3 HEURES

TOURCOING

OLYMPIA - PONT des PLATS
MARUCHE OPÉRA DE PARIS
ACTUALITES
« L'homme qui cherche la vérité », avec RAIMU

Sa femme ayant entravé l'action d'un policier, un expulsé, sur le point d'être arrêté, réussit à prendre la fuite

Une enquête lui ayant appris qu'un expulsé du territoire français, Gaston Massens, se trouvait chez sa femme, née Marie Codron, 36 ans, soigneuse, demeurant 80, rue du Nouveau-Monde, le garde Delemme se rendit à cette adresse où, effectivement, il rencontra l'homme qu'il cherchait.

Comme celui-ci allait être conduit au commissariat de police, la femme Massens s'y opposa formellement. Repoussant violemment M. Delemme, elle pressa son mari de prendre la fuite, ce que Gaston Massens s'empressa de faire.

Il put gagner facilement le territoire belge, distant d'une dizaine de mètres de la maison, et se mettre ainsi hors de portée du policier français.

La femme Massens a fait l'objet d'un procès-verbal pour opposition à arrestation, cependant qu'un deuxième procès était rédigé à la charge de Gaston Massens pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Au Cercle horticole

Le dimanche 15 juin, à 15 heures, aura lieu, au siège, 15, Grand'Place, la réunion mensuelle. M. Depuidt parlera des travaux de saison au potager. Une très belle tombola clôturera cette réunion.

HARMONIE « LES ENFANTS DE LA LYRE ». — Dimanche 15, au siège, à 11 h., répétition générale. Tous les jeudis, à 16 h. 30, cours de solfège et d'instruments.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS. — Dimanche 15 juin, de 9 h. 30 à 11 h., permanence au siège, 15, Grand'-Place. Dossiers de carte du combattant, renseignements sur mutuelle-retraite, etc...

LES BUREAUX DE LA PERCEPTION seront fermés le lundi 16, toute la journée.

COOPÉRATIVE « L'HUMANITÉ ». — Tous les coopérateurs sont invités à assister aux funérailles de M. Henri Velge, trésorier du comité de prévoyance sociale, qui auront lieu demain samedi, à 15 h. Réunion pour les membres des commissions, à 14 h. 40, au siège, 190, rue Henri-Briffaut, et pour les coopérateurs, à la maison mortuaire, 41, rue de Béthune, à 14 h. 45.

LYS

Une séance récréative au profit des prisonniers

L'actif Comité du colis aux prisonniers organise, pour le dimanche 15 juin, à 16 heures, en la salle des fêtes, rue Jeanne-d'Arc, une soirée de gala qui est appelée à obtenir un franc succès.

Au programme : « L'horloge fatale », un drame en un acte mettant aux prises douaniers et contrebandiers, et une charmante comédie patoisante : «